

## PÊCHE

### Prêts pour dimanche

Les passionnés attendent impatiemment l'ouverture de la pêche en rivière. **p. 3**

ROGER ZBINDEN SAISON PASSÉE DR



## MORGES

### Pont de la gare à réparer

Les joints du pont de l'autoroute doivent être réparés en urgence Travaux dès 6 mars. **p. 11**

## COUTURE

### Un parcours atypique

Employée à l'Atelier A, Marie Casucci est passée par le Lido et le Béjart Ballet. **p. 15**

## MORGES

### Parking de dépannage

Exclu, selon l'Exécutif, de faire d'un terrain agricole un parking provisoire. **p. 11**

LE QUOTIDIEN DE

# La Côte

Des rives du Léman au pied du Jura

125  
ans



«Ce match face à United Zurich, un mal classé, ressemble à une peau de banane.»

OSCAR LONDONO ENTRAÎNEUR DU STADE NYONNAIS À LA VEILLE DE LA REPRISE **p. 13**

Fondé en 1892 | N° 44 | Vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 mars 2017 | CHF 2.50 | J.A. - 1260 NYON | [lacote.ch](http://lacote.ch)

# Le PLR avance désuni face au foyer de l'Evam

**DIVISÉS** Les conseillers communaux du parti n'étaient de loin pas unanimes au moment du vote.

**RÉFÉRENDUM** En revanche, tous se sont accordés sur la nécessité de faire s'exprimer la population.

**CAMPAGNE** Le PLR battra-t-il le pavé en faveur du centre? Pour l'heure, rien n'est décidé. **p. 5**



# Le foyer de l'Evam divise le PLR

**NYON** Fait rare, les libéraux-radicaux de la ville se montrent partagés sur un objet central de ce début de législature: la construction du foyer de l'Evam.

FABIEN DARVEY

fabien.darvey@lacote.ch

A quoi jouent les conseillers communaux nyonnais du parti libéral-radical (PLR) dans le dossier de l'Evam? Le 30 janvier dernier, lorsque le délibérant a décidé d'octroyer un droit de superficie en faveur de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (Evam), les élus du parti se sont montrés divisés comme rarement (10 pour, 11 contre et une abstention). A l'inverse, la formation politique a accepté en bloc le référendum spontané, demandé par l'UDC Sacha Soldini. «Nous n'avons pas établi de consigne de vote», explique Yves Gauthier-Jaques, le chef de groupe du PLR. Chacun était donc libre de s'exprimer.»

Une posture qui pose questions puisque le dossier est porté par Maurice Gay, municipal PLR. Malgré une majorité d'avis défavorable dans son parti, l'in-

téressé se refuse à parler de désaveu. «Vu l'enjeu et les discussions, je pense simplement que le Conseil a souhaité que la population se prononce», affirme le municipal. Je le vois plus comme une volonté de confirmation. Si le vote populaire est positif, on sera plus serein pour la suite et cela renforcera la position municipale.»

## Foyer très controversé

Si les référendaires souhaitent que le scrutin se tienne le plus vite possible, la population ne sera appelée aux urnes qu'en septembre, puisque plusieurs votations, une cantonale et une fédérale, se tiendront déjà le 21 mai prochain.

Durant les débats, qui ont été longs et animés, les conseillers du PLR arguaient que le moment était venu de passer à la vitesse supérieure. «Il est temps d'arrêter de nous cacher derrière de mauvaises excuses et d'agir pour accueillir», clamaient ainsi David Saugy. Quelques minutes avant d'accepter la tenue d'un référendum. «Vu l'écart de voix, il était inévitable que cela se finisse devant le peuple, justifie le conseiller PLR. Un référendum spontané permet d'éviter une campagne de mauvais goût. Vu les

opposants, ils ne se seraient pas gênés de le faire.»

Avant même la tenue de la séance du Conseil, l'UDC Sacha Soldini avait annoncé qu'il demanderait un renvoi devant le peuple si l'écart de voix en faveur du projet était minime. Au moment où il passait à l'action, les conseillers PLR étaient les premiers à défendre la tenue du scrutin. Plus qu'une perte de temps, certains membres du parti voient au contraire le vote du peuple comme un moyen d'en gagner en réduisant le nombre potentiel d'opposants dans les étapes ultérieures.

## Laisser s'exprimer la voix démocratique

Outre la question temporelle, les élus insistent sur la nécessité de la procédure. «Il s'agit d'un devoir démocratique de le soutenir», argumentait alors Philippe Glasson, qui s'était abstenu au moment du vote. Il faut que la population puisse s'exprimer sur la construction ou non de ce foyer.»

Pour autant, le parti n'est pas formellement opposé à cet établissement en faveur des migrants. «Que les choses soient claires, le PLR est sensible à la problématique des réfugiés. On

parle bien de personnes qui sont dans la précarité», précise Yves Gauthier-Jaques, membre du délibérant depuis 2007. Ce référendum spontané est le bienvenu, c'est l'occasion de laisser Monsieur et Madame tout le monde s'exprimer. Cela fait partie de la démocratie.» En outre, cette procédure permet aux partisans comme aux opposants de battre le pavé. Ce qui n'aurait pas été possible en cas de récoltes de signatures.

En effet, lorsqu'un référendum obligatoire est demandé, l'exécutif ne peut pas faire campagne avant le lancement officiel de celui-ci. «Cette solution permet de conserver un contrôle sur la procédure», explique Régis Joly, vice-président de la section nyonnaise du PLR. Il faut laisser un véritable débat se tenir. A un moment donné, il faut bien être conscient que l'on ne peut pas toujours dire «Oui mais pas ici». Parfois, pour le bien commun, il faut s'asseoir sur ses intérêts particuliers.»

## Le parti s'investira-t-il dans la campagne?

Pour autant, il ne garantit pas que le parti s'investisse en tant que tel s'il est partagé. «Le comité ne s'est pas encore réuni pour définir sa position et je ne peux pas en pré-

sager. Laissons aller le processus, nous aurons l'été pour réfléchir.»

L'absence d'une prise de position commune à ce stade du débat à de quoi surprendre. Mais, selon Christian Perrin, issu de ma mouvance radicale et qui siège au Conseil depuis une quarantaine d'années, cela fait partie de l'essence même de la formation politique. «Les avis sont relativement partagés. C'est propre à un parti comme le PLR où nous n'avons pas tous les mêmes idées.» D'un point de vue personnel, il s'est opposé au projet et ne se lancera pas personnellement dans la campagne. «La population décidera. Ce n'est pas un mal. Il faudra surveiller le taux de participation. C'est ce qui risque de faire la différence.»

Avant même l'issue du travail des commissions, de nombreuses voix s'élevaient contre la construction d'un foyer pour accueillir 180 demandeurs d'asile sur une parcelle du quartier Perdtemps-Usteri. L'association Nyon responsable, constituée par des riverains, avait rapidement récolté mille signatures contre le projet. Ses membres étaient d'ailleurs présents en nombre à la Ferme du Manoir pour assister aux débats. ●

« La population décidera. Ce n'est pas un mal. »



CHRISTIAN PERRIN

« Cela permettra d'éviter une campagne de mauvais goût. »



DAVID SAUGY

« Si le vote populaire est positif, on sera plus sereins pour la suite. »



MAURICE GAY

« Cette solution permet de garder un contrôle sur la procédure. »



RÉGIS JOLY

« On parle bien de personnes qui sont dans la précarité. »



YVES GAUTHIER-JAQUES